



CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MUTUALISES 75/91/92

CADETS – JUNIORS - SENIORS

MASCULIN – FEMININ

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

***PESEES : CADETS/JUNIORS/SENIORS MASCULINS/FEMININS
SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017***

POUR LES CLUBS DU 75 : DE XXH A XXHXX A XXXXX

ADRESSE : CLUB DES ENFANTS PARISIENS 57, RUE AMPERE 75017 PARIS

POUR LES CLUBS DU 91 : DE 9H A 12H

ADRESSE : SALLE MUNICIPALE DES SABLONS (AG2)

1 BIS, AVENUE DES SABLONS 91350 GRIGNY

POUR LES CLUBS DU 92 : DE 10H A 11H

ADRESSE : GYMNASSE VAN GOGH 3, RUE PAUL DUPONT 92110 CLICHY

***LES INSCRIPTIONS SE FERONT PAR LES CLUBS DIRECTEMENT
SUR MARTIAL.EVENTS <https://www.martial.events/>***

(Créez-vous un compte sur Martial.Event dès à présent si vous n'en possédez pas déjà un)

***NOTA : COMMENCEZ TOUJOURS PAR INSCRIRE AU MOINS UN COACH AVANT D'INSCRIRE VOS
ATHLETES***

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 NOVEMBRE 2017 A MINUIT

(AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES LA DATE LIMITE QUI SERA INDIQUEE)

***HALLE DES SPORTS JANINE JAMBU
15 Rue des Tertres
92200 BAGNEUX***



PRE INSCRIPTIONS DES COACHS, COMBATTANTS ET ARBITRES

Les clubs inscriront leurs combattants, coaches et arbitres, directement sur **MARTIAL.EVENTS** <https://www.martial.events/>, **au plus tard le 2 novembre 2017 minuit** et adresseront en même temps à leur CDT respectifs :

Par courrier, le règlement global des inscriptions, **soit 12 euros** par coach et par combattant :

- CDT 75 : chèque à l'ordre du **CDT Paris** à l'adresse suivante : Ligue IDF, Lucien Mazerol, 32 rue Chapsal 94340 Joinville Le Pont
- CDT 91 : chèque à l'ordre du **CDT Essonne** à l'adresse suivante : Barrial Stéphan, 1 rue du clos Giboux 91240 Saint Michel Sur Orge
- CDT 92 : chèque à l'ordre du **CDT 92-Hauts de Seine** à l'adresse suivante : 148 rue du Président Salvador Allende 92700 Colombes

- Chaque club devra être affilié à la FFTDA au jour de la compétition
- Chaque combattant devra être licencié FFTDA au jour de la compétition et de nationalité française
- Tout dossier incomplet, raturé et/ou adressé hors délais sera refusé.

Le règlement des inscriptions devra **obligatoirement** être effectué avant la remise des accréditations. Toute inscription non réglée ne sera pas prise en compte.

Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons aux clubs de fournir **1 arbitre pour 5 combattants**. **Les arbitres doivent se positionner sur la compétition via le Site Internet de la Ligue. Un arbitre inscrit permet au club dans lequel il est licencié de faire bénéficier de 12 EUR réduction de droit d'inscription. Chaque arbitre supplémentaire permet de bénéficier de 5EUR supplémentaires de réduction. Ces réductions seront accordées le jour de la compétition après vérification de la présence des ces arbitres.**

En cas de non respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée du championnat. Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire ce championnat une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles et le plus rapidement possible.

ATTENTION : ne participent pas aux championnats départementaux les qualifiés d'office aux championnats de France Cadets Juniors Seniors

(Cf. liste sur le site de la FFTDA ou se référer aux résultats de la saison dernière)

RENSEIGNEZ VOUS SI BESOIN AUPRES DE LA DIRECTION SPORTIVE FFTDA ou DE LA LIGUE ILE de FRANCE

TENUE DES ARBITRES : Les arbitres inscrits devront être présents à la réunion d'arbitrage et le jour de la compétition. Les responsables de clubs et professeurs y veilleront (Tenue minimum pour la compétition : pantalon gris ou noir, chemise blanche, cravate, (si possible bleue marine) chaussures blanches TKD ou de sport).

LE CDT QUI TERMINERA SA COMPETITION AVANT LES AUTRES TRANSFERERA SES ARBITRES SUR LES AIRES DE COMPETITIONS TOUJOURS UTILISEES



PESEES ET ACCREDITATIONS :

Accréditations :

Les accréditations des coaches et des combattants seront remises sur place avant les pesées après vérification du passeport sportif (licence fédérale de la saison en cours et du certificat médical, autorisation parentale). **La Carte Nationale d'Identité sera exigée lors de la remise des accréditations.**

NOTA : non acceptées pour les compétiteurs inscrit(e)s aux Championnats: les demandes en cours de C.N.I ou de passeport international

LIEUX DES PESEES : VOIR PAGE 1

IMPORTANT : Les combattants qui se présenteront à la pesée avec un poids inférieur au poids indiqué sur la fiche d'engagement d'athlètes seront immédiatement disqualifiés. Seul un poids supérieur à celui indiqué sur la feuille d'engagement est accepté pour les **CADETS et JUNIORS**. Dans ce cas, selon le poids affiché sur la balance, les compétiteurs seront inscrits éventuellement dans une catégorie supérieure

La pesée s'effectue en sous-vêtements, cependant un compétiteur peut se peser sans sous-vêtements s'il le souhaite.

Les combattants sont pesés une fois, toutefois s'ils ne sont pas au poids indiqué lors de leurs inscriptions, ils peuvent accéder à une seconde pesée dans la limite du temps officiel fixé par les organisateurs.

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les combattants :

- ✓ Passeport sportif comportant la licence fédérale de la saison en cours et l'autorisation parentale pour les mineurs,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours **apposé sur le passeport sportif.**
- ✓ Carte d'identité (nationalité française) ou passeport international

Pièces à fournir lors du retrait des accréditations pour les coaches :

- ✓ Passeport sportif + licence fédérale de la saison en cours,
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la compétition de la saison en cours **apposé sur le passeport sportif.**
- ✓ Carte d'identité ou document attestant de leur majorité

Les médecins ne sont pas habilités à délivrer des certificats médicaux le jour de la compétition

DEROULEMENT DE LA COMPETITION (AVEC PLASTRONS ELECTRONIQUES)

7 aires de combat (sous réserves quel le nombre des arbitres présent le permette) de 8 m x 8 m.
COMPETITION AVEC PLASTRONS ELECTRONIQUES.

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017 :

7 h 30 : Ouverture au public

7 h 45 : Briefing des arbitres

8 h 00 : Briefing des coaches

8 h 15 : Informations aux compétiteurs

8 h 30 : Début de la compétition

18 h 00 : Estimation de la fin de compétition (**Dépend du nombre d'inscrits et d'arbitres**)



CATEGORIES / REGLES DE LA COMPETITION

PLASTRONS ÉLECTRONIQUES DAEDO (POUR TOUTES LES CATÉGORIES)
SANS CASQUE ÉLECTRONIQUE, SANS TALONNETTES AUX PITAINES

Stand de vente de pitaines électroniques Daedo sur Place. Equipementier Double D-Adidas présent sur place

Attention sur le dobok des combattants, ne pourront figurer uniquement :

- 1) La marque du dobok ou du sponsor qui ne devra pas couvrir plus de 10% de la surface
(Ex. : ADIDAS sur la manche et sur le pantalon ne sera pas accepté)
- 2) Le nom du combattant, du club ou de la région : 30 cm x 5 cm maximum

CATEGORIES

L'âge de référence pour toute la saison sportive est l'âge du licencié au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison (cf site FFTDA).

Cadets (2005-2004 / 13-14 ans)

Masculins : -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / -61kg / -65kg / +65kg

Féminins : -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / -55kg / -59kg / +59kg

Juniors (2003-2002-2001 / 15-16-17 ans)

Masculins : -45kg / -48kg / -51kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / -73kg / -78kg / +78kg

Féminins : -42kg / -44kg / -46kg / -49kg / -52kg / -55kg / -59kg / -63kg / -68kg / +68kg

Seniors (2000-1989 / 18-29 ans)

Masculins : -54kg / -58kg / -63kg / -68kg / -74kg / -80kg / -87kg / +87kg

Féminins : -46kg / -49kg / -53kg / -57kg / -62kg / -67kg / -73kg / +73kg

Dans chaque catégorie :

Nombre de qualifiés pour les Hauts de Seine : 3 athlètes

Nombre de qualifiés pour l'Essonne : 4 athlètes

Nombre de qualifiés pour Paris : 4 athlètes

La 3^{ème} place est attribuée aux compétiteurs ayant perdu contre le vainqueur pour les licenciés parisiens. Pour les licenciés du CDT 91 & 92, elle est attribuée aux compétiteurs vainqueur de la petite finale.

Modalités des combats : cf réglementation fédérale

Remise des médailles : les modalités de remise des médailles seront précisées le jour même de la compétition.

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres accrédités ont accès aux aires de combat.
- Les combattants ne pourront pas faire office de coach même en cas défaite.
- Les coaches (majeurs) se présenteront en survêtement et chaussures de sport ; ils seront munis d'une bouteille d'eau (75Cl maxi) et d'une serviette.
- Ceinture KEUP, Dobok à col blanc et col noir pour les DAN.
- Equipements homologués FFTDA et WTF, casques, protèges dents blanc ou transparent, mitaines, pitaines, protections avant-bras, tibia et génitale

Réclamations

En cas de litige, seul le coach est habilité à se présenter à la table centrale après s'être acquitté de la somme de 120€.

(Le temps limite de réclamation est de 10 minutes après la fin du combat).



INSCRIPTIONS DES QUALIFIE(E) S AUX CHAMPIONNATS ET COUPE ILE DE FRANCE

Les clubs feront le nécessaire pour inscrire leurs compétiteurs qualifiés aux championnats Ile de France.
Les inscriptions se feront via le site <https://www.martial.events/>

Tout dossier incomplet et / ou remis Hors délais sera refusé



BORDEREAU DE VERSEMENT
à joindre à votre règlement
INSCRIPTIONS AUX :
Championnat Départemental Cadet Junior Senior
DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

**A FAIRE PARVENIR PAR COURRIER AU PLUS TARD le 2 novembre 2017 à
VOTRE CDT RESPECTIF (voir adresse page 2)**

IMPORTANT : Les Clubs qui ne seraient pas à jour du règlement des inscriptions dans les délais fixés s'exposent à ce que leurs compétiteurs et coachs ne participent pas aux compétitions

Nom du Club: _____

N° affiliation : _____

Mode de règlement : _____ Adressé le :

Banque : _____ N° du chèque :

NOMBRE D'INSCRITS	Droits d'inscriptions	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Cadet	12 €	
	Juniors	12 €	
	Seniors	12 €	
	Coachs	12 €	
Réduction Arbitres	<u>Nom, Prénom, No de Licence</u> <u>Nom, Prénom, No de Licence</u> <u>Nom, Prénom, No de Licence</u>		
	<u>Chèque à l'ordre de votre CDT respectif (page 2)</u>		TOTAL

Signature du Président du Club ou son représentant